



## Objectif zéro féminicide : développement de l'Unité spécialisée et ouverture d'un lieu discret dédié à l'accueil des victimes de violence

La Police reçoit la mission : objectif zéro féminicide. Pour ce faire, elle renforce l'effectif de l'Unité spéciale dans le courant de l'année par 16 policier·ère·s supplémentaires issu·e·s principalement de Police-secours qui vont suivre une formation spécifique. Dans le cadre de sa stratégie globale destinée à lutter contre les différentes formes de violences préalable parfois à l'irréversible, le Corps de police de Lausanne inaugure un espace spécialement adapté à la prise en charge des victimes, hors de locaux traditionnels de police.

La Police de Lausanne apporte régulièrement son soutien à des victimes de violences, que ce soit lors d'une intervention ou à la suite du dépôt d'une plainte. Les agressions ont lieu tant à domicile que dans les espaces publics. Elles couvrent plusieurs infractions pénales et relèvent de différents types de discriminations fondées sur le genre, l'orientation sexuelle, l'appartenance raciale, ethnique ou religieuse.

Afin d'améliorer la prise en charge, dans la durée, des victimes, le Corps de police de Lausanne a annoncé le 8 février 2021 la mise en place d'une nouvelle organisation, basée sur la création d'une unité spécialisée dont les membres sont spécialement formés pour mieux répondre aux victimes, les conseiller et les accompagner. Il s'agissait de 10 policier·ère·s, issu·e·s à la fois de Police-secours, de la police de proximité et de la police judiciaire. En 2022, **l'unité s'accroîtra de 16 personnes nouvellement formées.**

En outre, **un nouvel espace spécialement conçu** pour la prise en charge des victimes est ouvert. Franchir le seuil d'un poste de police représente souvent un stress supplémentaire pour les victimes. Raison pour laquelle un lieu d'accueil, offrant la possibilité d'être entendu·e en toute discrétion, est créé.

L'attention aux victimes nécessite des compétences particulières lors de l'accueil, et dans la façon de recueillir les déclarations en vue de l'enquête. Il faut également pouvoir les orienter vers des organisations et structures pouvant leur apporter aide et conseils. Il est essentiel dès cette phase initiale que la police prenne les bonnes décisions et agisse en réseau avec le Ministère public, les centres d'aide et les autres partenaires.

Dans ce contexte, **une grille d'évaluation** de la situation des victimes de violences a été développée par des spécialistes de la police judiciaire. Ce document permettra d'apprécier la situation, de mettre en évidence des signaux d'alerte et de proposer à la victime des solutions adaptées.

Ces mesures permettront à la Police de Lausanne d'offrir un meilleur soutien aux personnes ayant subi des actes de violence. Dans un même temps, une activité soutenue continuera d'être menée afin de prévenir de tels faits et d'interpeller les agresseur·euse·s afin de les déférer à la justice.

Lausanne, le 13 juin 2022

Le Corps de police

### Renseignements médias

- **Pierre-Antoine Hildbrand**, conseiller municipal, directeur de la sécurité et de l'économie, 079/ 964 27 39
- **Colonel Olivier Botteron**, commandant, police municipale de Lausanne, 021/315 33 00